



Comité international contre la répression

(pour la défense des droits syndicaux et politiques)

Président : Gérald FROMAGER

Secrétaire : Gérard BAUVERT

Paris le 27 novembre 2021

Monsieur Eric Dupond-Moretti,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
13, place Vendôme
75042 Paris Cedex 01

Objet : Répression antisyndicale en Guadeloupe

Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

Si nous prenons la responsabilité de nous adresser à vous c'est que nous estimons que les décisions des institutions gouvernementales et notamment celle dont vous avez la charge, face à la mobilisation populaire en Guadeloupe, sont inquiétantes et dangereuses. Une nouvelle fois, des syndicalistes sont convoqués par la Justice alors qu'ils n'ont fait qu'exercer leurs activités de militants

De surcroît, cette répression s'exerce au mépris des conventions 87 et 98 de l'OIT, signées de longue date par la France.

Nous sommes inquiets et révoltés par les poursuites et par les intimidations de toutes sortes (prétendus contrôles d'identité de personnes âgées de 75 ans, par exemple) créant donc une atmosphère de stigmatisation des militants visant à faire peur et à dissuader les salariés de se défendre ().*

Plusieurs centaines de syndicalistes de l'Hexagone ont exprimé publiquement, jusqu'au plus haut niveau, leur condamnation de cette répression systémique orchestrée par le préfet et les hauts fonctionnaires sur place.

Monsieur le Ministre,

Ces protestations qui viennent de tout le pays, il est indispensable de les entendre. Permettez-nous de vous indiquer qu'il y a quelques années nous avons été reçus, avec des responsables syndicaux, par la Ministre de la Justice, Madame Christiane Taubira ainsi que par le Ministre des Outre-Mer, Monsieur Victorin Lurel, concernant cette répression antisyndicale, en particulier, qui sévit dans l'archipel guadeloupéen. Les faits que notre délégation a rapportés n'ont pas été réfutés à l'époque, ils ne l'ont d'ailleurs jamais été depuis.

(* Quant aux principaux dirigeants patronaux, ceux du Medef, notamment, ils continuent impunément à s'émanciper des règles sans être inquiétés et encore moins poursuivis.

...1/2...

Comité international contre la répression – Cidr 3, rue Meissonnier 93500 Pantin - France

E-mail : bureaucidr@laposte.net

Force est de constater qu'aujourd'hui, dans cette colonie qui ne dit pas son nom, la répression n'a nullement diminué ; à l'inverse, elle a redoublé d'intensité et de violence. Des dizaines et des dizaines de comparutions immédiates, la mise en examen du syndicaliste FO, sapeur-pompier, Hubert Hildever, la convocation du syndicaliste hospitalier, dirigeant de l'UGTG, Gaby Clavier, pour un procès à Pointe-à-Pitre, le 7 décembre prochain, et d'autres procédures pour février 2022 ... Des militants menacés d'amende, de prison, une épée de Damoclès au-dessus de la tête des syndicalistes. Dans quel pays vivons-nous ? Face aux problèmes sociaux d'une ampleur considérable – problèmes connus de tous et de longue date – qui peut croire un seul instant que le refus de négocier avec les organisations syndicales, que l'envoi de troupes et que la multiplication des procédures judiciaires sont susceptibles d'apporter la moindre réponse conforme aux besoins de la population ? Aucun individu sensé. C'est pourquoi, avec des centaines de militants et responsables syndicaux, de démocrates de l'Hexagone, nous demandons que les poursuites contre le syndicaliste UGTG – Gaby Clavier – comme celles engagées contre les autres militants soient abandonnées. C'est pour cela qu'il est urgent que cesse cette répression et que les libertés syndicales soient respectées.

Pour les raisons évoquées dans cette lettre, compte-tenu du caractère urgent de la situation, nous vous demandons de donner une réponse positive à ce courrier et de nous recevoir cette semaine. Indiquer que le temps presse paraît superflu.

Soyez assuré, Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de nos respectueuses salutations et de nos sentiments entièrement attachés à la défense des libertés individuelles et collectives.

Gérald Fromager, syndicaliste, président du Cicr

Gérard Bauvert, journaliste honoraire, secrétaire du Cicr

Docteur Sylvia Bellucci Sessa, Maître de conférences honoraires des Universités – Médecin honoraire des Hôpitaux de Paris AP-HP

Frédéric Castaing, écrivain

Jacques Girot, syndicaliste

Docteur François Paraire, Médecin honoraire des Hôpitaux de Paris AP-HP, membre du Bureau du Cicr

Philippe Selva, syndicaliste, membre du Bureau du Cicr

Hubert Whitechurch, Professeur émérite des Universités

Correspondance : Gérald Fromager

Adresse postale : 15, rue Georges Bizet 02200 Belleu

Téléphone : 06 81 51 13 36

Adresse électronique : gfromager@orange.fr